

L'ECHO DE

n° 489 du 14 nov. 2024

Horaires du secrétariat de mairie :
Lundi 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Mardi-Jeudi 8h30-12h30



Tél. 02 99 96 20 91
www.drouges.fr

E-mail : secretariat@drouges.bzh
Facebook : mairie de Drouges

Ouvert le samedi 7 déc. de 9h à 12h

Prochain conseil municipal : jeudi 21 Nov. 2024

informations municipales

Bulletin Clin d'Œil 2025

Associations et Entreprises, si vous souhaitez mettre un article dans le bulletin, merci de le transmettre en format word, sans mise en page avec photographies (en grande résolution numérique) ou déposer une clé USB à la Mairie.

L'article devra être déposé avant le **20 novembre dernier délai**. Passer cette date les articles ne seront pas édités. **Merci de votre compréhension.**

Rappel - Relevé des compteurs d'eau

La relève des compteurs d'eau annuelle est en cours sur le territoire. Vous devez faciliter l'accès des agents chargés du relevé du compteur.

Les agents Véolia passeront sur la commune entre le 7 et le 29 novembre 2024.

Association des Randonneurs

PROCHAINES RANDONNÉES :

17.11.2024 Carbay (49), Le Sentier du Roy : 8,4 ou 12,7 km
Départ 13h15 (étang de Rannée)
30.11.2024 Téléthou à La Guerche (rando à 15h).

Nouveauté

Cette année, l'ARP enrichie son programme en organisant des **sorties le lundi 1 fois par mois**. La prochaine randonnée est prévue le 06.01.2025 à Visseiche : circuit Vicus Sipia (8,3 km)

Repas annuel de nos Aînés

Le repas de Noël des Aînés organisé à l'intention de tous les habitants de notre commune âgés de 70 ans et plus est fixé le **Samedi 7 Décembre 2024**. Il aura lieu au restaurant de l'Etang à partir de 12h30

Les coupons réponses sont à retourner avant le 22 novembre (au secrétariat de mairie)

informations paroissiales

Célébration dominicale samedi 16 novembre
messe à l'église de Drouges à 18h

Plus d'informations sur : <https://rennes.catholique.fr/paroisses/paroisse-notre-dame-de-la-guerche>

Appel au bénévolat

Au sein de la paroisse Notre-Dame de la Guerche, plusieurs services manquent de bénévoles.

La communauté paroissiale de Drouges fait un appel aux volontaires pour étoffer l'équipe qui assure le ménage de l'Eglise. Si vous avez des disponibilités, si vous souhaitez donner un peu de votre temps (1h30/Mois), merci de contacter la mairie qui fera suivre votre candidature.

Etang : fermeture à la pêche

Depuis le **1er novembre**, l'étang communal est fermé à la pêche. Sa réouverture interviendra le **1er mai 2025** lors de son traditionnel concours organisé par le Comité des Fêtes. Pensez à retenir dès maintenant cette date sur vos agendas !!!

Démarrage d'activité

Stéphan Peinture
Peintre Décorateur
Tél. 06 18 65 12 12
Drouges
Peinture intérieure / extérieure
Revêtements de sol
Ravalements de façades

DON DE SANG

Salle de la Vannerie à La Guerche-de-Bretagne
Mercredi 18 décembre
Prendre RDV sur le site dondusang.efs.sante.fr
ou au 02 99 54 42 22

Agenda et informations diverses - suite

Prévention des intoxications par le monoxyde de carbone

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**.

Ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Au cours de l'année 2023, 10 signalements d'intoxication accidentelle au monoxyde de carbone dans des logements ont été effectués dans le département d'Ille-et-Vilaine : 27 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone, 1 personne est décédée.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment **les chauffages d'appoint** utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux.

Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

La période de chauffe des logements et bâtiments est souvent à l'origine d'une réduction de l'aération et de la ventilation des locaux, source d'un risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone pour les occupants.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes de bonne conduite** sont les suivantes :

- ♦ Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- ♦ Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- ♦ Faire évacuer les lieux ;
- ♦ Appeler les secours (112, 18 ou 15)

Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.



Élagage (coupe des branches qui touchent les fils téléphoniques et électriques) **le long des voies communales**

- RAPPEL À TOUS LES PROPRIÉTAIRES & LOCATAIRES -

Pendant des années vous avez sollicité la mairie pour l'installation de la fibre. Aujourd'hui, c'est chose faite... Nous attirons votre attention sur la **régularité des travaux d'élagage en bordures de VC** qui permettent une bonne protection du réseau. On note des incidents (incendies, coupures de connexion.)

EN CAS DE NON RESPECT DE CET ENTRETIEN avant le 20/01/2025, LA COMMUNE SE DONNE LE DROIT D'INTERVENIR POUR RÉALISER L'ÉLAGAGE. LA PRESTATION VOUS SERA ALORS FACTURÉE (+ majoration pour FRAIS DE GESTION).

Café des aidants

RDV le vendredi 6 décembre de 14h 30 à 16h,
entrée en libre accès.

« les fêtes de fin d'année, partageons un goûter ensemble »

Lieu : Bulle Café, 2 rue
Clairefontaine 35500 Vitré

Contact: 02 99 74 33 01
s.drean-malecot@vitrecommunaute.org

Café des aidants®



Pôle ESS - Pays de Vitré Porte de Bretagne (www.mois-ess.org)

Mois de l'économie sociale et solidaire
1er au 30 novembre

Nous avons sélectionné pour vous quelques ateliers :

21 novembre au Theil de Bretagne

« Atelier cuisine - légumes du jardin »

par le Relais pour l'Emploi

10H30—12H30

Lieu : le Pays fait son jardin (Chantier d'insertion)

25 novembre à Vitré

« auto réparation vélo » et soirée ludique sur la mobilité

16h-20 / 20h-21h30 - lieu : FJT Tremplin à Vitré

Avenir Rannéen - Musique

L'association organise le **Samedi 23 novembre** son concert de la Sainte Cécile à **19h** à la **salle du temps libre** à Rannée. Entrée gratuite

La Feuille Echo n° 490 paraîtra **19 décembre 2024**

Vos annonces peuvent être déposées en mairie avant le vendredi 13 décembre 2024, 12H dernier délai

L'Echo et le Clin d'Œil sont téléchargeables sur le site internet.

Possibilité de recevoir l'Echo par mail si vous en faites la demande au secrétariat.

Les procès-verbaux des réunions de conseils municipaux sont consultables sur le site internet ou sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie

La Page Facebook pour les dernières actualités.